

ACCELIS : LE SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ce service permet aux personnes handicapées de se déplacer sur l'ensemble des communes de Metz Métropole en porte à porte. L'accès à ce service se fait sur dépôt d'un dossier à : LE MET' - Service ACCELIS, selon conditions fixées par Metz Métropole.

La réservation à ce service s'effectue au minimum 24 heures à l'avance :

- par téléphone au **0 969 397 480** (coût d'un appel local) du lundi au samedi de 7h à 19h
- par courriel : accelis@leMET.fr